

## **Extrait des délibérations**

de la Commission permanente

**N° CP-2023-1-12-4**

**Séance du jeudi 9 février 2023**

### **REAMENAGEMENT DU BASTION DE L'ETOILE AU HAUT-KOENIGSBOURG PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KRIEGER Laurent, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, , SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric ,SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

DELATTRE Cécile donne procuration à CLAUSS Robin  
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves  
FUCHS Bruno donne procuration à MILLION Lara  
GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à ZAEGEL Sébastien  
HAGENBACH Vincent donne procuration à ZELLER Fabienne  
HEMEDINGER Yves donne procuration à DIETRICH Martine  
JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe  
JENN Fatima donne procuration à WOLFHUGEL Christiane  
KLINKERT Brigitte donne procuration à KLEITZ Francis  
KOBRYN Florian donne procuration à QUINTALLET Ludivine  
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul  
LARONZE Fleur donne procuration à FREMONT Damien  
LEHMANN Marie-Paule donne procuration à KRIEGER Laurent  
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle  
MATT Nicolas donne procuration à HOERLE Jean-Louis  
MULLER-BRONN Laurence donne procuration à SCHULTZ Denis  
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise  
PFEIFFER Pascale donne procuration à JANDER Nicolas  
REYMANN Anne donne procuration à TENENBAUM Anne  
SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick

SCHILDKNECHT Jean-Luc donne procuration MUNCK Marc  
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine  
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France  
VOGT Victor donne procuration à KALTENBACH Nathalie

**ABSENTS :**

DEBES Vincent, MAURER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération n°CD/2018/025 du Conseil départemental du Bas-Rhin du 25 juin 2018 ayant décidé de réaménager l'espace dénommé « le Bastion de l'Etoile» du Château du Haut-Koenigsbourg et de revoir l'offre de service ainsi que le mode de gestion de l'exploitation commerciale « hors billetterie » intégrant la restauration et boutique-librairie au château,
- VU la délibération n°CP/2019/141 de la Commission permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin du 06 mai 2019 ayant approuvé le programme de réaménagement de l'espace « le Bastion de l'Etoile » du Château du Haut-Koenigsbourg,
- VU la délibération n°CP/2018/008 de la Commission permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin du 19 février 2018 ayant validé l'avant-projet définitif pour la réalisation des travaux sur le clos et couvert du Bastion de l'Etoile ainsi que sur les coursives du « Tiergarten » du Château du Haut-Koenigsbourg,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-1-8-3 du 6 février 2023 relative au Budget primitif 2023 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale du 23 janvier 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'Avant-Projet Définitif de l'aménagement du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg, incluant des logements et un restaurant provisoire, tel que déposé sur le bureau de votre Assemblée, validé techniquement par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique de la Collectivité européenne d'Alsace ;

- Arrête le budget de l'opération précitée d'aménagement du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg, comme suit (estimation globale prévisionnelle maximale de l'opération) :

- travaux : **5 962 601,10 € HT** (valeur 10/2019) ;
- prestations intellectuelles : **1 306 000,00 € HT** (valeur 10/2019) ;
- divers : **2 877 231,90 € HT** ;

représentant un **coût global d'opération de 10 145 833,00 € HT (12 175 000,00 € TTC)**, en sachant qu'une Autorisation de Programme de **12 175 000 €** - (opération P191O004 - enveloppe P191E02) a d'ores et déjà été votée pour le projet,

- Fixe le coût prévisionnel des travaux d'aménagement du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg, à 5 962 601,10 € HT, valeur 10/2019,
- Approuve la mise à jour de l'estimation de l'Avant-Projet du clos et couvert du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg tel que déposé sur le bureau de votre Assemblée, validé techniquement par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Arrête le budget de l'opération précitée du clos et couvert du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg comme suit (estimation globale prévisionnelle maximale de l'opération) :
  - travaux : **1 147 820,00 € HT** (valeur 05/2014) ;
  - prestations intellectuelles : **142 000,00 € HT** (valeur 05/2014) ;
  - divers : **572 680,00 € HT** ;

représentant un **coût global d'opération de 1 862 500,00 € HT (2 235 000,00 € TTC)**, en sachant qu'une Autorisation de Programme de **1 870 000 €** - (opération P191O004 - enveloppe P191E02) a d'ores et déjà été votée pour le projet,

- Fixe le coût prévisionnel des travaux du clos et couvert du Bastion de l'Etoile du Château du Haut-Koenigsbourg, à 1 147 820,00 € HT, valeur 05/2014.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité  
0 voix contre  
0 abstention